

REGION DE KIDAL

CERCLE DE TESSALIT

COMMUNE RURALE DE TESSALIT

REPUBLIQUE DU MALI

UN PEUPLE- UN BUT- UNE FOI

**PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOCIAL ET
CULTUREL DE LA COMMUNE RURALE DE TESSALIT 2010-2014**

Financement : DDRK III

Appui technique : Rousmane AG Assilaken – ONG AZHAR

Haminy Belco Maiga – ONG AMUDI

Août 2010

SOMMAIRE

	PAGE
INTRODUCTION.....	3
SITUATION DE REFERENCE.....	5
PERSPECTIVES ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT.....	13
OBJECTIFS DU PLAN.....	15
MOYENS DE MISE EN ŒUVRE.....	17
MESURES D'ACCOMPAGNEMENT.....	18
MECANISMES DE SUIVI EVALUATION.....	18
CONCLUSION.....	20

INTRODUCTION :

Par son statut de chef lieu de cercle, la commune rurale de Tessalit dispose de beaucoup d'infrastructures de base et services techniques déconcentrés de l'Etat : écoles, centre de santé, piste d'atterrissage en macadam, ONP, Douanes, CAP, SLPSIAP...

Après dix ans de décentralisation, la commune de Tessalit reste toujours dans un contexte difficile : capacités financières toujours faibles et insuffisance d'implication dans la mise en œuvre de la planification. C'est pourquoi, dans le plan de développement économique social et culturel (PDESC 2010-2014) les efforts de la commune vont se centrer sur des évolutions potentielles préconisées par le schéma communal d'aménagement du territoire (SCAT Mai 2010), le schéma d'aménagement pastoral (SAP Nov 2009), les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et le schéma directeur d'urbanisation (SDU 2004) de la ville de Tessalit pour relever le défi du développement local.

Le plan actuel restera dans la logique du renforcement rationnel de l'existant. Des investissements stratégiques basés sur les projets structurants y seront prédominants.

Ce plan sera également à la fois fédérateur et mobilisateur et aussi fondé sur une vision partagée du territoire.

Erigée en commune en 1996, la collectivité de Tessalit a élaboré deux Plans de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) qui n'ont jamais fait l'objet d'évaluation ni par les élus ni par la tutelle.

L'actuelle programmation 2010-2014, avec l'implication de tous les acteurs se veut une réponse aux problèmes majeurs dont souffre toujours la commune : insuffisance de l'eau, analphabétisme, faible taux de scolarisation, faible taux de couverture sanitaire, sous exploitation de la production animale, insuffisance des équipements de base, enclavement entre autres.

L'élaboration du PDESC a suivi une démarche méthodologique participative dont les étapes sont les suivantes :

- Atelier d'information et de préparation des participants : au cours de cet atelier, un diagnostic des potentialités et contraintes de la commune est établi et tout le processus d'élaboration d'un PDESC est expliqué, débattu pour que l'ensemble des acteurs s'approprient le plan quinquennal de développement ;
- Atelier de priorisation des actions où toutes les actions qui préoccupent les populations (urgentes, prioritaires et celles s'inscrivant dans le long terme) sont définies et retenues ;
- Atelier de planification préparé avec l'appui des services techniques en collaboration avec les élus, les personnes ressources de la commune a permis de concevoir un projet de planification quinquennale reposant sur les

capacités financières réelles de la collectivité et sur les intentions des partenaires techniques et financiers potentiels.

- Après cette étape, le projet de PDESC est transmis au conseil communal pour adoption validation et restitution aux populations.

Structure du document :

- I. Situation de référence
- II. Perspectives et stratégies de développement de la commune
- III. Objectifs du plan
- IV. Moyens de mise en œuvre du plan
- V. Mesures d'accompagnement
- VI. Mécanisme de suivi évaluation

Conclusion

Annexes

I. SITUATION DE REFERENCE

Le mot Tessalit a plusieurs origines ; pour certains, il signifierait « Tassalit » c'est-à-dire endroit giboyeux où le braconnage est pratiqué. Pour d'autres , il signifierait « Tassalat » c'est-à-dire un rocher plat en langue tamacheq. L'histoire plus récente de Tessalit est liée à la création de la palmeraie, rive gauche de l'oued.

Le village de Tessalit s'est développé avec la route transsaharienne aujourd'hui RN19.

1.1. Organisation administrative de la commune

a. Limites administratives/Superficie

La commune rurale de Tessalit a été créée en 1996 (Loi n° 96-059 du 04 novembre 1996) et couvre une superficie de 30.000 KM2 pour une population de 8776 habitants soit une densité de 0,29 hts au km², le taux d'accroissement annuel moyen est de 1,1 %.

La commune est limitée au nord par la République Démocratique Algérienne, à l'est par la commune rurale de Boghassa, à l'ouest par la commune rurale de Timtaghène et au sud par la commune rurale d'Adielhoc.

La population de la commune est constituée de six fractions nomades réparties sur onze secteurs de développement et un village chef lieu de commune.

N°	Villages/fractions	Nbre/pers.	Chef de fraction
1	Tessalit village	2000	Amihachel AG Ossad
2	Iradianatène de l'ouest	1731	Mahamad AG Abissaket
3	Kel Tessalit	1245	Ousmane AG Mahmoud
4	Kounta	396	Alhousseyni O/ S.Med
5	Kel Rella	288	Malik AG Habada
6	Idabailalen	215	Alhalifa AG Boubacar
7	Kel Tadhak	486	Banjar AG Mohamed
	Total	7172	

Source : RGPH 1998 actualisé en 2006

b. Administration/Cadre institutionnel :

Un conseil communal de 11 membres élus en 2009 administre la commune. Celui-ci est assisté par un secrétaire général et par un régisseur de recettes.

Le conseil communal est la structure chargée de la planification.

La tutelle est assurée par un préfet, un préfet adjoint et un sous préfet.

Les principaux services techniques déconcentrés de l'Etat sont présents.

La commune de Tessalit est membre du Syndicat Inter collectivité Adagh (SICA).

1.2. Environnement naturel :

La commune rurale de Tessalit repose sur un socle précambrien granitique et morphologique avec par endroit des terrains sédimentaires.

La commune est également occupée par des petits massifs entrecoupés d'oueds et de plaines. Le massif de Tegharghar dominant dans la commune est entouré au nord par le plateau du Tanezrouft, à l'ouest par la vallée du Telemsé et à l'est par une succession de plaines argileuses et de collines rocheuses.

Les sols sont de deux types : sablo rocaillieux et limoneux argileux.

Compte tenu de ces caractéristiques, le potentiel en terre cultivable est très limité surtout dans la partie montagneuse de la commune.

Le Telemsi à l'ouest est une zone riche en terres arables dont la mise en valeur nécessite d'importants moyens matériels et financiers.

Les ressources en eau reposent sur les puits, les mares et les forages. Les puits sont alimentés par les eaux de ruissèlement pendant l'hivernage. Malgré la réalisation d'infrastructures hydraulique, le taux de couverture est toujours faible. Les principales difficultés pour l'exploitation des eaux souterraines sont le coût élevé des infrastructures, l'entretien des pompes et l'insuffisance des données hydrogéologiques. La mise en valeur des eaux souterraines nécessite des études.

Puisards	Puits modernes	Forages	SHPA	AEP	Barrages	Mares
174	21	13 dont 9 équipés	5	1	6	9
ENSEMBLE 174	21	13	5	1	6	9

Source : DRHE – Schéma d'Aménagement pastoral

Pour ce qui est du sous secteur des eaux, il est apparent que la couverture en eau des populations et des animaux est toujours insuffisante (dans la grille de programmation 27,7% des investissements ont été destinés aux seuls sous secteurs des eaux).

Dans tous les secteurs les populations ont inscrit dans leur plan d'action 2010 le problème d'eau comme problème majeur.

Comme autres contraintes, le schéma communal d'aménagement du territoire élaboré en mai 2010 indique : l'existence de certaines maladies animales, l'absence de gestion rationnelle de l'espace pastoral, l'enclavement de la commune, l'analphabétisme des pasteurs, la réticence des populations nomades à la scolarisation et au traitement déstockage du bétail, et la difficulté de recouvrement des impôts nécessaires au développement de la collectivité.

Les vents sont chauds et secs et affectent la stabilité des sols.

Pendant l'hivernage, les oueds drainent leur eau vers les cuvettes intérieures ou sur le Tilemsi. Les mares saisonnières, les puits et forages équipés réalisés ces dernières années constituent la principale source en eau de la commune dont le taux de couverture est encore faible malgré les infrastructures hydrauliques actuelles.

La végétation ligneuse aujourd'hui présente dans les oueds et vallées se compose essentiellement d'acacias et autres épineux. La couverture herbacée est tributaire des pluies de plus en plus rares.

La faune sauvage est constituée de reptiles, rongeurs et petits carnivores. La sécheresse et le braconnage ont anéanti la faune jadis variée.

Chaque année, le désert avance inéluctablement, cependant, les populations ne mènent aucune action de lutte contre les vents, l'ensemencement des plaines, le reboisement des villages et des sites des secteurs de développement.

Tout comme dans les autres communes de la région, les pluies ne sont pas abondantes et régulières, la moyenne interannuelle est généralement de l'ordre de 77 mm. Toutefois la dernière décade (2001 -2009) a connu une pluviométrie relativement bonne par rapport aux précédentes (105.5mm en moyenne).

Evolution de la pluviométrie dans la commune de 1980 à 2009 :

ANNEE	HAUTEUR DES PLUIES EN MM/AN
1980	94
1981	44.6
1982	18.3
1983	65.7
1984	55.1
1985	56.9
1986	102.6
1987	40.1
1988	164.3
1989	175.9
1990	15
1991	82.7
1992	53.7
1993	45.2

1994	138.1
1995	93.4
1996	45.5
1997	87.5
1998	128.8
1999	120.5
2000	55.5
2001	120.7
2002	104.5
2003	91.8
2004	134.1
2005	138.9
2006	113.3
2007	70.6
2008	104.9
2009	100.1
ENSEMBLE	91

Source : Station météo Tessalit

Trois saisons se partagent l'année :

- Une saison humide (saison des pluies) allant de juillet à septembre est de plus en plus caractérisée par la diminution de la pluviométrie et sa mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace ;
- Une saison sèche et froide de novembre à mars, avec des températures basses surtout les nuits (05° C),
- Une saison sèche et chaude d'avril à juin avec la présence de l'harmattan et des températures souvent très élevées (45°C sous abri).

1.3 *Caractéristiques démographiques :*

La population de la commune estimée au recensement de 1998, actualisé en 2006 à 7172 habitants, ce qui représente 41,80% de celle du Cercle, elle est essentiellement composée de Kel Tamasheq ; cependant quelques familles Arabes, songhois, bamanas vivent dans la commune.

Cette population de 55.65 d'hommes et 44.34% de femmes est rurale à 80% (éleveurs nomades) . La structure de la population est caractérisée par une forte jeunesse et une masculinité également importante.

Les mouvements de cette population sont plus fréquents vers les marchés de Borj Moctar et Timéyaouène (Algérie).

Le nombre d'« exodants » vers la libye a considérablement diminué ces dernières années.

1.4 Espace économique et social :

Le système de production dominant est l'élevage extensif pratiqué essentiellement au niveau des secteurs de développement de la commune.

a - Elevage :

Il constitue la base de l'économie locale et la dégradation continue des pâturages ne permet plus l'élevage de toutes les espèces animales, les bovins ont quasiment disparu dans la commune.

La mentalité des éleveurs, toujours hostiles à la vaccination, au traitement et au déstockage du cheptel pendant les périodes de soudure ne favorisent pas la rentabilité optimale du système de production.

Malgré la pression des sécheresses et les timides tentatives de sédentarisation, l'élevage conserve toujours son caractère traditionnel car aucune innovation n'est à présent perceptible au niveau des filières de production animale, de la protection et la gestion des ressources naturelles et l'organisation institutionnelle des éleveurs nomades. Les populations vivant de l'élevage doivent comprendre aujourd'hui avec les difficultés rencontrées qu'un système de production qui ne se repense pas, se remet en cause ; qui n'est pas innovant se sclérose inévitablement et perpétue la précarité.

Dans la commune, le cheptel représente 34% de celui du Cercle.

Données du recensement du cheptel transhumant et nomade de 2001 actualisé en 2009 :

Espèces	Bovins	Ovins	Caprins	Equ	Asins	Camelins	Total
	67	52218	61338		5175	28027	147035

Source : DRPIA Kidal

b – agriculture :

Le maraîchage et la pheniculture occupent près de 8% de la population.

Ces dernières années, le maraîchage a bénéficié d'un soutien important de la part des ONG et des programmes régionaux de développement.

Des nombreux ouvrages hydro agricoles et équipements ont été réalisés dans la commune : 150 puits sécurisés en ciment, 80 pompes thermiques sont utilisées par les producteurs, 206 bassins de stockage d'eau, plus de 4000 m2 d'aqueducs.

Les superficies emblavées sont de l'ordre de 14 ha seulement pour 67 ha exploitables.

La production de légumes dans le village et les sites maraîchers de brousse au cours de la campagne 2009-2010 à atteint les 14 209 KG contre 10 381 KG il y a 5 ans (source : fiches de l'association Assador).

La production fruitière se développe également dans la commune avec actuellement l'introduction de plus 2000 dattiers vitro plants et agrumes divers.

C – Commerce :

Les échanges commerciaux se font surtout avec l'Algérie d'où les populations importent les denrées de premières nécessités en échange de bétail. Ces échanges à cause de leur caractère informel restent toujours précaires. Il faut rappeler que ce sous secteur non moins important souffre du manque de relations commerciales formalisées avec l'Algérie, pays limitrophe grand consommateur de viande et producteur d'hydrocarbures et autres produits nécessaires aux populations de la commune.

d – Mines et Industrie:

Le sous sol de la commune est riche en minerais : or, fer, cuivre, uranium qui ne sont pas encore exploités.

Le gypse est également présent en quantités importantes dans le sous sol.

e– services sociaux :

Education : La commune rurale de Tessalit compte aujourd'hui 11 écoles dont 2 CDPE avec 30 salles de classe en dur et 7 en semi dur. A l'installation du premier conseil communal en 1999, elle ne comptait que 2 écoles de 1^{er} cycle.

L'encadrement des écoles est assuré par 44 enseignants dont 6 femmes.

Des CGS/APE sont mis en place au niveau de toutes les écoles, mais ne jouent pas généralement leur rôle.

Le taux brut de scolarisation est de 50,48%, un taux particulièrement bas au niveau des écoles de brousse. Ce taux est calculé sur la base des effectifs de la rentrée scolaire

TBS par sexe en % dans la commune année scolaire 2009-2010.

Nombre d'enfant de 7-12 ans			Enfants scolarisés			Pourcentage TBS		
Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
701	644	1345	405	274	679	57,77	42,55	50,48

Source : Rapport de fin d'année scolaire 2009-2010 CAP Tessalit.

NB : l'objectif du PISE II est d'amener le taux de scolarisation dans l'ensemble du pays à 80% en 2008. Il faut reconnaître que cet objectif est encore loin d'être atteint à cause de nombreuses contraintes dont les principales sont :

- L'analphabétisme des populations ;
- L'inadaptation du mode de vie des populations nomades aux exigences de l'école. Les éleveurs sont mobiles et l'école a besoin d'une certaine stabilité. Cela est attesté par le fort taux de scolarisation des enfants des villages(plus de 80% des enfants vont à l'école) ;

- L'actuel fonctionnement des cantines n'est pas l'idéal(vivres toujours insuffisants et souvent inadaptés aux habitudes alimentaires des pensionnaires) ;
- Les acteurs responsables de l'éducation ne s'impliquent pas assez dans la scolarisation.

Pour relever le défi de la scolarisation, il est nécessaire de créer des nouvelles écoles dans les secteurs de développement, assurer un approvisionnement correct des cantines scolaires et surtout organiser de vastes campagnes de sensibilisation des populations pour le recrutement annuel des enfants.

Tableau de quelques ratios pour l'année scolaire 2009 ;

Commune	Ratios	PISE II
Ecoles / village/ secteurs de développement	1,09	
Elèves/ maîtres	15,42	50
Elèves/ salles de classe	18,35	50
Manuels / élèves	3,9	2

Ces ratios montrent de façon évidente que la fréquentation est insuffisante. L'amélioration de cette situation passe par la sensibilisation des parents pour recruter un nombre important d'enfants en âge d'aller à l'école. En 2009-2010, sur 1345 enfants scolarisables, 679 sont scolarisés.

Les manuels et les salles de classe pour les effectifs actuels sont suffisants.

Santé : Avec une seule aire de santé, la commune dispose de 4 CSCOM dont 2 fonctionnels, 1 poste de santé à Abanco. Le personnel technique se compose de 3 médecins, 4 techniciens supérieurs, 6 techniciens de santé publique, 2 techniciens de labo, 1 obstétricienne et 1 matrone.

Le cscom du village de Tessalit dispose d'un laboratoire encore non fonctionnel. Sa fonctionnalité dépend de la capitalisation et de la présence du personnel technique. Cela est en voie avec l'installation du médecin de campagne (financement DDRK III). Aussi, des efforts devront être faits par les élus et la société civile pour la mobilisation sociale.

En 2009 :

- ratio médecin, infirmier d'état, infirmière obstétricienne, infirmier santé publique et matrone est de 1/4251 habitants ;
- taux accouchements à domicile 17 , assistés 42 ;
- taux planification familiale 0,94 ;
- taux suivi des enfants sains 0-11 mois : 40 ; 12 -59mois : 2 ;
- taux vaccination des enfants de moins 1an BCG : 60, DTCP1 :25 ; DTCP3 : 23 ; VAR : 34

Source : centre de santé de référence de Tessalit

L'analyse de ces données montre que le taux de couverture sanitaire est bas. Cela est certainement dû à l'insuffisance de communication pour le changement de comportement ; rôle dévolu aux membres des différentes Asaco.

1.5 Infrastructures – Réseaux de transports – Communication et Energie

La commune n'est accessible que par une route nationale RN19 mal entretenue et des pistes rurales commerciales également en mauvais état.

Catégorie	liaison	Kilométrage	praticabilité
Route nationale	Tronçon Tarlit-Tessalit-frontière algérienne	165	permanente
Routes régionales	Tessalit-Boghassa Tessalit-Adjahoc-Kidal	250	permanentes
Pistes commerciales	Tibagaten-Tessalit-Inhalid	165	Saisonnière
	Tibagaten-Egharghar-Timeyawen	175	Saisonnière
	Afara-Abanco-Tessalit	40	Saisonnière

Le réseau de communication : Il existe aujourd'hui 2 radio communautaires, un réseau télévision, un réseau SOTELMA et un réseau mobile ORANGE.

Un réseau électricité du village est réalisé depuis 2004, il a bénéficié d'une extension et réhabilitation deux fois de suite, mais force est de constater que la desserte est insuffisante et la gestion de l'ouvrage marchand reste à désirer, actuellement la commune n'en tire aucun profit.

Quelques familles (40) ont bénéficié également de panneaux solaires AMADERE.

1.6 Problématique d'aménagement et de développement de la commune

La commune a élaboré des schémas d'aménagement du territoire et pastoral, la ville de Tessalit a aussi un schéma directeur d'urbanisme qui ressortent des potentialités/avantages et des contraintes/problèmes. Les potentialités portent sur l'existence de cheptel relativement important, les terres salées, le savoir faire des femmes en artisanat, la proximité des marchés algériens, l'énergie solaire et éolienne, les sites maraîchers, la route transsaharienne, l'aérodrome...

La sécheresse, la dégradation des sols, la sous exploitation du cheptel, le manque de débouchés pour les produits maraîchers, la faiblesse des ressources fiscales liée à l'incivisme des contribuables, l'analphabétisme, la mauvaise organisation des éleveurs sont des contraintes à relever pour asseoir un développement harmonieux de la commune...

II. PERSPECTIVES ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT

2.1 Orientations d'aménagement et de développement :

Aujourd'hui dans la commune de Tessalit, tout comme dans l'ensemble de la région, la principale préoccupation des populations demeure l'accès au développement, un développement durable, basé sur une croissance économique soutenue. Cette croissance ne peut pas se faire sur la base d'une seule activité économique (élevage) surtout avec un mode de vie traditionnel précaire connaissant de surcroît des mutations profondes. C'est ainsi que le commerce est devenu dans la commune une activité transversale qui contribue à l'amélioration sensible des revenus des éleveurs. Le développement communal pour se faire de façon durable aura besoin d'un ancrage porté par des secteurs tous orientés vers des secteurs stratégiques et cela passe nécessairement par des préalables dont les principaux sont :

- la maîtrise de l'eau pour réduire les besoins en eau des populations et du cheptel en réalisant des forages équipés, des barrages filtrants, des impluviums, des mares et des puits à grand diamètre dans toutes les zones à pâturages abondants ;
- la transformation/ conservation des produits de l'élevage ;
- l'émergence d'un nouveau type d'éleveurs mieux formés et mieux organisés avec un cheptel « productif et sécurisé » ;
- la transformation des produits maraîchers ;
- la promotion d'une économie oasienne associant l'élevage, le maraîchage et la phoéniculture dans les secteurs de développement propices ;
- la valorisation du potentiel de l'artisanat par l'organisation et le financement des AGR au profit des artisans, des femmes et des jeunes afin de réduire l'exode et la pauvreté ;
- l'amélioration de la gestion des pâturages ;
- le relèvement du taux de scolarisation par l'ouverture de nouvelles écoles avec des cantines bien approvisionnées ;
- l'amélioration de la couverture sanitaire humaine et animale.

L'ensemble de ces stratégies d'importance capitale reposera sur l'implication de tous les acteurs dans la mise en œuvre des actions/projets viables et réalistes.

Le PDESC pour répondre à son objectif principal de développement, n'est en fait qu'une programmation/planification faisant appel à la participation de tous (populations, élus, société civile, privés, PTF).

2.2. Objectifs Généraux d'aménagement et de développement communal :

Pour améliorer la qualité de vie des populations dont l'économie est de plus en plus fragilisée par les sécheresses et les changements climatiques, les objectifs à atteindre pour les cinq prochaines années sont entre autres :

- rechercher des moyens suffisants pour assurer la maîtrise de l'eau, le développement de l'éducation et de la santé humaine et animale ;
- promouvoir des actions citoyennes en faveur de la protection et la gestion des ressources naturelles de plus en plus dégradées afin de sauvegarder l'écosystème ;
- réaliser des infrastructures et équipements de base nécessaires au développement local ;
- introduire le système de micro finance (caisses de crédit/épargne)

Tous ces objectifs ne pourraient être atteints que si l'ensemble des acteurs, principalement les bénéficiaires au niveau des secteurs de développement s'investissent dans la mobilisation des participations communautaires au moment de la mise en œuvre du plan.

Les partenaires techniques et financiers assureront juste l'accompagnement des acteurs locaux.

III. OBJECTIFS DU PLAN

3.1 Axes prioritaires du cadre stratégique de réduction de la pauvreté (CSRP et OMD)

La réduction de la pauvreté à travers le programme national de sécurité alimentaire (PNSA) est aujourd'hui une volonté politique nationale inscrite prioritairement dans tous les plans stratégiques. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement doivent également être considérés dans l'élaboration du PDESC ;

La commune de Tessalit à l'horizon 2014 devra entreprendre des actions à moyen terme pour impulser sa croissance économique au niveau de la maîtrise de l'eau, la scolarisation et l'alphabétisation, le renforcement des capacités des acteurs du développement local, la valorisation de l'élevage et du maraîchage.

3.2 Objectifs du plan par domaines prioritaires

L'objectif général du plan est de réaliser à l'horizon 2014 un développement économique, social et culturel cohérent et équilibré. Toutes les populations devront ainsi sentir une certaine amélioration de leur condition de vie grâce à la mise en œuvre de ce programme quinquennal. Pour ce faire, des objectifs devront être atteints dans les domaines prioritaires de l'hydraulique pastorale, la santé humaine et animale, l'éducation, la protection de l'environnement, le maraîchage et les infrastructures et équipements de base.

Objectifs spécifiques par domaines prioritaires d'intervention (DIP) :

Objectif global par DIP	Objectif spécifique par DIP
<i>1. Domaine de l'hydraulique rurale et pastorale</i>	
Exploiter les ressources de la commune pour une satisfaction durable des besoins en eau des populations et du cheptel	- Réaliser des points d'eau : Puits, Forages, Barrages, mares et impluviums dans les zones de pâturages, - sécuriser des puits pastoraux - Réparer et équiper 09 forages
<i>2. Domaine de la santé animale et développement de l'élevage</i>	
Protéger et valoriser le cheptel de la commune par l'organisation de campagnes de vaccination et du traitement des épizooties, la mise en place d'un système de gestion rationnelle du cheptel et de l'espace pastoral	- Organiser 05 campagnes de sensibilisation des éleveurs pour vacciner et déstocker le cheptel afin d'avoir des revenus toujours stables ; - Organiser le recensement du cheptel de la commune pour améliorer les ressources de la commune - Mettre en place des mécanismes d'approvisionnement régulier en aliment de bétail ; - Organiser des formations techniques de 12

	animateurs vétérinaires ; - Former les éleveurs à la bonne citoyenneté
3. Domaine de la santé humaine	
Améliorer la couverture sanitaire et relever le niveau d'implication des populations dans la mobilisation sociale	- Rendre fonctionnel 02 CSCOM ; - Construire et équiper 05 PSA dans les secteurs de développement viables - Renforcer les capacités en gestion des ASACO et COGES/PSA
4. Domaine de l'Education	
Accroître le taux de scolarisation par la création des conditions d'apprentissage favorables : Cantines scolaires approvisionnées, infrastructures scolaires suffisantes, eau potable, formation des CGS-APE, fourniture, mobilier scolaire, recrutement des enfants	- Organiser 05 campagnes de sensibilisation des parents pour améliorer le TBS ; - Construire des nouvelles salles de classes, des dortoirs réfectoires pour les élèves ; - Organiser des sessions d'alphabétisation pour diminuer l'analphabétisme - Améliorer l'approvisionnement des cantines scolaires - Construire des CDPE, des CED, Centres alpha
5. Domaine des infrastructures et équipements	
Réaliser des infrastructures et équipements dans les secteurs de développement de la commune	- construire des ouvrages marchands (magasins, banques de céréales, salle de spectacle, marchés à bétail, aire d'abattage, stade omnisport) pour améliorer les recettes fiscales de la commune et assurer la sécurité alimentaire des populations - entretenir 02 pistes rurales ;
6. Domaine de la protection de l'environnement	
Former les populations afin que la protection des pâturages, la gestion de l'eau, la faune, les arbres soit collectives	- former 12 brigades de surveillance des secteurs sur la GRN ; - Lutter contre le ravinement des oueds ; - Organiser 05 sessions de formation sur le civisme et la bonne gouvernance pour les élus, chefs de secteurs, de fractions, la société civile
7. Domaine du maraîchage	
Former les producteurs et réaliser des infrastructures hydro-agricoles pour augmenter la production maraîchère	- Réaliser et sécuriser des puits maraîchers - Former les producteurs en techniques culturales -

Le cadre logique du plan est pris en compte au niveau de la grille de programmation quinquennale pour toutes les actions/ projets à réaliser.

IV MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN

4.1 Evaluation et estimation du coût des activités retenues dans le PDESC :

En tant que maître d'ouvrage de ce PDESC, le conseil communal doit comprendre suffisamment qu'il est le premier responsable de la mise en œuvre du plan.

Le travail d'estimation des coûts des actions et la programmation ont été facilités par l'appui conseil des services techniques pendant l'atelier de planification. Il faut rappeler que les coûts donnés sont indicatifs, au moment de l'exécution des actions, les études de faisabilités en préciseront les coûts réels.

Toutes les actions de développement retenues dans le PDESC sont libellées dans la grille en annexe.

4.2. Analyse des résultats par secteurs de développement :

Les secteurs : secondaire et des ressources humaines semblent être ceux qui ont le plus besoin d'investissements à réaliser à cause des besoins fortement exprimés par les populations dans les sous secteurs eau et éducation. Ils sont suivis du secteur de l'économie rurale et celui des infrastructures.

Les infrastructures et les équipements bien qu'indispensables ne prennent pas une place importante dans la présente planification ; toutefois leur renforcement doit rester une préoccupation constante des responsables de la commune.

SECTEURS	COUTS EN MILLIONS DE F CFA	POURCENTAGE
Ressources Humaines et population	547	32
Infrastructures / Equipements	127	8
Secteur secondaire	603	35
Secteur économie rurale	433	25
Ensemble	1 710	100

Tout comme dans les autres communes de la région, tant que le problème de l'eau et de la scolarisation des enfants ne sont pas résolus (problèmes majeurs évoqués lors de l'étape de diagnostic), il y aura toujours un retard pour l'amorce d'un développement économique social et culturel durable.

V. MESURES D'ACCOMPAGNEMENTS

Le PDESC ainsi élaboré est au regard du coût des actions à réaliser très ambitieux et le maître d'ouvrage (Conseil communal) dont la limite en ressources financières, humaines et matérielles est aujourd'hui évidente est donc obligé de s'impliquer pleinement dans la mobilisation de ses propres moyens financiers. Aussi il lui sera indispensable de :

- faire de ce PDESC un document de référence mis à la disposition de tous les PTF potentiels pour s'assurer leur soutien matériel et financier complémentaire ;
- informer suffisamment les populations bénéficiaires des actions du bien fondé de la programmation, qui n'est en fait que la recherche de solutions à leurs demandes exprimés au moment du diagnostic ;
- mettre en place un mécanisme de suivi évaluation.

VI. MECANISMES DE SUIVI EVALUATION

Des indicateurs de suivi évaluation et suivi exécution sont élaborés pour permettre de bien apprécier la mise en œuvre correcte du PDESC. Pour cela, le maître d'ouvrage doit procéder à une révision annuelle afin d'actualiser le plan.

6.1 Indicateurs de suivi exécution par domaine d'intervention prioritaire (DIP)

Domaine prioritaire d'intervention	Indicateurs	Source de vérification
1. Hydraulique Pastorale et rurale	- Nombre de points d'eau créés : puits, forages, barrages, mares, impluviums	- P.V de réception - Base de données DRH - Schémas d'aménagement
2. Santé animale et développement de l'élevage	- Nombre de campagnes de vaccination, de traitement et d'animaux déstockés ; - Nombre de formations - Nombre de parcs de vaccination - Nombre d'animateurs vétérinaires formés	- Collectivité - Rapports services techniques

3. Santé Humaine	- Nombre de CSCOM fonctionnels et construits ; - Nombre de PSA construits - Nombre de formations ASACO/COGES	- Supervisions services techniques - Rapports ASACO - Collectivité
4. Education	- Nombre de salles de classes construites, CDPE,CED,centres alphabétisation - Effectifs par an -Nombre sessions de formations APE/CGS - Taux d'admission - Nombre dortoirs, réfectoires construits - Quantité de vivres reçus par les cantines	- Rapports Académie, CAP ; Collectivité - Rapports des Partenaires - Rapports des CGS/APE
5. Infrastructures équipements	- Nombre de nouveaux bâtiments et équipements - Nombre de routes rurales aménagées ;	- Dossiers ANICT - P.V de réception des ouvrages - Bases des données - Urbanisme
6. Protection de l'environnement	- Nombre de brigades de surveillance actives - Nombre de plaines aménagées	- Rapports services techniques - Collectivité
7. Domaine du maraîchage	- Nombre de puits, canaux, bassins réalisés ; - Nombre de formations tenues	- Rapport services techniques, partenaires, collectivité

6.2 Suivi évaluation :

Le conseil communal premier responsable de la mise en œuvre des actions du PDESC est chargé de mettre en place une commission de suivi pour s'assurer du niveau d'exécution des actions et identifiés les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du plan.

CONCLUSION

En regardant volume des besoins des populations et les difficultés que rencontrent les élus dans la mobilisation des ressources financières propres, l'implication de tous les acteurs est l'une des garanties pour la mise en œuvre correcte du PDESC. Toutes les populations des secteurs de développement d'où émanent les demandes d'investissements devront s'impliquer avec un véritable esprit citoyen afin de ressentir à l'horizon 2014 le changement apporté par le programme élaboré.

Le plan de développement économique, social et culturel initié par les populations est les responsables de la commune n'est pas une fin en soi si les bénéficiaires des actions ne s'investissent pas dans la recherche locale de tous les moyens financiers, humains et matériels nécessaires à sa mise en œuvre (autofinancement). C'est pourquoi, il est important de savoir compter surtout sur soi même et de comprendre et accepter de façon responsable que les moyens de l'Etat et ceux des autres partenaires, bailleurs de fonds, sont certes nécessaires et encore plus ou moins disponibles aujourd'hui, mais demain, ils pourront considérablement diminuer et laisser la commune seule, face à elle-même et face aux impératifs du développement local.

La politique de la main tendue dévastatrice de l'estime de soi n'est porteuse que de sous développement et de retard économique. Même dans la pauvreté extrême, ce qui heureusement n'est pas le cas dans cette commune, les populations ont toujours la possibilité de contribuer ne serait ce que de façon minimale à la réalisation de certaines actions dont elles sont bénéficiaires directs.

Les acteurs locaux doivent savoir aussi que le développement local ne sera jamais providentiel et pour être durable et garder l'esprit de solidarité entre tous, il aura toujours besoin du génie créateur et des énergies de l'ensemble des citoyens de la collectivité. Il faut par conséquent chercher à en faire une sorte de « prisme social » dans lequel sont cristallisés les efforts de tous.

Le maître d'ouvrage (conseil communal) doit parler un langage franc avec les populations pour rappeler qu'aujourd'hui tous les secteurs de développement qui resteront en marge de cette logique d'un développement basé sur le don de soi et l'engagement citoyen pourraient voir leur développement retardé.

Dans la mise en œuvre du plan, les évaluations à mi parcours sont également un moyen pour faire du PDESC un outil dont le processus d'exécution intéresse réellement le maître d'ouvrage et les populations.

La bonne gouvernance et la bonne citoyenneté constituent elles aussi une autre garantie pour donner au PDESC tout son sens économique, social et culturel.

ANNEXES

Annexe 1 : GRILLE DE PROGRAMMATION QUINQUENNALE (2010 - 2014)

Objectifs	Activités/Secteurs	Responsables	Partenaires	Localisation	Coût estimatif / en millions de F CFA	Programmation Quinquennale				
						2010	2011	2012	2013	2014
1.										
2. SECTEUR RESSOURCES HUMAINES ET POPULATION : 547										
Améliorer le taux de scolarisation dans la commune	1.1. Création de 5 nouvelles écoles	CC CAP	ETAT PIDRK DDRK	Inarkachene, Tadhak,Aoul, Tibagaten, Ikadawaten	30	6	6	6	6	6
	Préparer les enfants pour passer du préscolaire au scolaire	1.2. Construction de 2 CDPE	CC CAP	ETAT PIDRK	Amachach, Tessalit village	40	20	20		
	Réduire l’analphabétisme	1.3. Construction de 01 CED	CC CAP	PIDRK	Tessalit village	6	6			

Améliorer les conditions de travail des élèves et des maîtres	1.4 Construction de 30 salles de classe	CC CAP	ETAT	10 secteurs de développement	180	36	36	36	36	36
	1.5. Construction de 07 dortoirs/Réfectoires pour les élèves	CC CAP	ETAT, PIDRK DDRK	Tessalit, Amachach, Abanco, Ahamboubar Telakak, Inhalil, Efali	PM					
Sécuriser les élèves et maîtres										
	1.6. Construction de 04 cours d'école	CC CAP	ETAT, PIDRK	Tessalit vill, Amachach Ahamboubar, Abanco	80		20	20	20	20
Améliorer les conditions d'accueil du personnel enseignant	1.7. Construction de 07 logements pour enseignants	CC CAP	ETAT , PIDRK		70		10	20	20	20
Renforcer les capacités	1.8. Organisation de 5 sessions de formation	CC CAP	ETAT, PIDRK, PADECK	Toutes les écoles	PM					

des acteurs de l'école	CGS, APE, Elus									
Améliorer les conditions de vie des élèves	1.9. Approvisionnement de 7 cantines scolaires en vivres	CC CAP	ETAT, PAM PIDRK, PADECK	Toutes les écoles	PM					
Améliorer les conditions de travail des élèves et maîtres	1.10. Achat de mobiliers scolaires	CC CAP	ETAT		15	3	3	3	3	3
Augmenter le taux de scolarisation des enfants	1.11 Organisation de 5 campagnes de sensibilisation des populations en faveur de la scolarisation	CC	PIDRK PADECK	Toute la commune	PM					
Améliorer l'état de santé des populations de la										
	1.12 Rendre fonctionnel 02 CSCOM	CC	Csréf, FELASCOM, SLDSES, DDRK, PIDRK	Tinichni Tadjnout	PM					
	1.13 Rendre	ASACO	MDM, PIDRK	Abanco, Aoul,	PM					

commune	opérationnel 05 PSA			Telakak, Efali, Tadhak						
	1.14. Organisation de 03 sessions de formation ASACO/COGES	ASACO PSA	PKCII, MDM	Taghrit, Inhalil, Abanco, Aoul, Telakak, Efali, Tadhak	6		2	2	2	
	1.15. Construction de 01 CSCOM	CC	DRS, DDRK PIDRK	Inhalil	40			40		
Promouvoir les activités culturelles et sportives	1.16 Construction d'une salle de spectacle équipée	CC	ETAT	Tessalit	30			30		
	1.17 Construction d'un stade omnisport	CC	ETAT	Tessalit	PM					
	1.18 Construction d'une maison des artisans	CC	ETAT	Tessalit	25				25	
Améliorer les recettes fiscales de la commune	1.19. Organisation de 5 rencontres communautaires pour la mobilisation des ressources	CC	DDRK PIDRK ETAT	12 secteurs	10	2	2	2	2	2
Renforcer les capacités techniques des élus et	1.20. Organisation de 05 sessions de formation	CC	ETAT, DDRK, PIDRK	Tessalit	15	3	3	3	3	3

personnel communal										
2. SECTEUR INFRASTRUCTURES / EQUIPEMENT : 127										
Assurer la sécurité alimentaire pour les populations	2.1. Construction et mise en place de fonds de roulement pour 04 banques de céréales	CC	Etat Communautés	Abanco, Aoul, Inarkachène, Tibatène	20		5	5	5	5
Faciliter la circulation à l'intérieur de la commune	2.2. Aménagement de 02 pistes rurales	CC	Etat PIDRK Communautés	Tessalit-Tinichni Tessalit-Afara	12		6	6		
Améliorer les conditions d'accueil dans le village	2.3. Réhabilitation et équipement d'un centre d'accueil	CC	ETAT	Tessalit	15		15			
Connaître les données pluviométriques de la commune	2.4. Implantation de 10 pluviomètres	CC	Météo PIDRK	Abanco, Tadjnout, Intibdok, Efali, Tissilé, Inhalil, Assamal	PM					
Sécuriser le bétail	2.5. Construction et approvisionnement	CC	Etat	Tessalit	20		10	10		

en période de soudure	d'une banque d'aliment bétail		PIDRK							
Sécuriser le village des inondations	2.6. Extension d'une digue de protection	CC	Etat ADN	Tessalit	60		60			
3. SECTEUR SECONDAIRE : 603										
Fournir aux populations de l'eau potable	3.1. Equipements pour 09 forages	CC DRHE	Etat PIDRK DDRK	9 secteurs	63		14	14	14	21
	3.2. Réalisation de 09 forages équipés	CC DRHE	Etat PIDRK DDRK	09secteurs	90		20	20	20	30
Alimenter les personnes et les animaux en	3.3 Réalisation de 07 Impluviums	CC DRHE	Etat PIDRK DDRK	Tachalré, Telemsi, Tissala n, Amoudjich, Tiniridjan, Tamajor,	140		40	40	40	20

eau				Tinichni						
Recharger la nappe	3.4. Construction de 10 barrages filtrants	CC DRGR	Etat PIDRK DDRK	10 Secteurs	170		40	40	40	50
Fournir de l'eau potable aux populations	3.5.Réhabilitation d'une adduction d'eau	CC	DDRK	Tessalit	PM					
Améliorer le cadre de vie des habitants du chef lieu de commune	3.6. Extension du réseau électrique (AMADER)	CC	AMADER ETAT	Tessalit	300		300			
Développer le tourisme	3.7 Recensement et viabilisation des sites touristiques	CC	OMATHO	Toute la commune Site fête du chameau	PM					
4. SECTEUR ECONOMIE RURALE : 433										
	4.1. Creusement de 12 puits pastoraux	CC DRHE	Etat PIDRK DDRK	12 secteurs	120		30	30	30	30

Assurer l'alimentation en eau au cheptel et aux populations	4.2. Sécurisation de 20 puits pastoraux	CC	Etat PIDRK DDRK	12 secteurs	60	10	20	20	10	
	4.3 Curage de 09 mares	CC	Etat PIDRK DDRK	09 secteurs	9		3	3	3	
	4.4. Creusement de 05 mares	CC	Etat PIDRK DDRK	05 secteurs	25		5	10	5	5
Augmenter les ressources fiscales de la commune par l'identification de la matière imposable	4 .5 Organisation d'un recensement du cheptel	CC	PIDRK DDRK ETAT	12 Secteurs	12		12			
	4.6. Organisation de 05 campagnes de vaccination , traitement et déstockage des animaux	CC	DRSV PIDRK DDRK	12 secteurs	PM					

Améliorer l'état sanitaire du cheptel	4.7. Formation de 12 animateurs vétérinaires	CC	PIDRK DDRK	12 secteurs	PM					
	4.8. Construction de 07 parcs de vaccination	CC	PIRDK DDRE ETAT	Ahamboubar Abanco, Tibagatène, Aoul, Tinichni, Inarkachène, Terist	35		10	10	10	5
Protéger la faune et l'environnement	4.9 Création de 12 brigades de protection de la faune et des ressources forestières	CC Chefs secteurs	ETAT PIDRK	12 secteurs	PM					
Protéger l'environnement	4.10 Création d'un cadre de concertation pour la GRN	CC Service Conservation de la nature	PIDRK	12 secteurs	PM					
Organiser et gérer la commercialisation du bétail	4.11. Construction de 04 marchés à bétail	CC	PIDRK DDRK	Abanco, Ahamboubar, Inhalil, Tibagatène	48		12	12	12	12

Fournir aux consommateurs de la viande de qualité	4.12. Construction de 02 aires d'abattage	CC	DRSV CRA PIDRK DDRK	Tessalit Inhalil	4		2	2		
Protéger l'environnement et lutter contre l'érosion hydrique et ravinement	4.13. Ensemencement et aménagement de 10 plaines dégradées	CC	PIDRK ETAT DDRK	10 secteurs	PM					
Augmenter la production maraîchère	4.14 Réalisation de 60 puits maraîchers et aménagement de 60 bassins et 6000m d'aqueducs	CC	PIDRK Autre Terre	Tessalit, Assawa, Tadjimé, Intabdok, Abanco, Arayène, Tadjnout	120		40	40	40	40
Renforcer les capacités techniques des producteurs	4.15. Organisation de 10 formations en technique de production	CC	PIDRK DDRK	Tessalit	PM					
Améliorer l'alimentat	4.16 Aménagement de 30 ha pour les	CC	PIDRK DDRK	Tous les sites	PM					

ion du bétail	cultures fourragères		ETAT	maraîchers						
ENSEMBLE	1.710					86	646	374	301	303

Annexe 2 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE PLANIFICATION

N°	PRENOM ET NOM	FONCTION	STRUCTURES/SERVICES
01	ISMAEL AG MOHAMED	2èAdjoint	Commune
02	MOHAMED AG MOSSA	2èAdjoint	Commune
03	INTHENITAG SOUEBAG	Conseiller	Commune
04	AMIHACHEL AG OSSAD	Chef	Village
05	SIDALAMIN AGRISSA	Infirmier	CSCOM
06	DALLA MOULAYE	Conseiller	Village
07	SANGARE HAROUNA	Chef service	SLPIA
08	TANGARA MAMADOU	Agent	Csref
09	CHEK O DEMBELE	Conseiller	CAP
10	AHMED MAIGA	Chef service	Météo
11	ALHASSANE KANATE	Chef secteur	Agriculture
12	ABDOULAY KASSOKE	Chef antenne	ORTM
13	ZINEBA IDOUAL	Présidente	CAFO
14	ABDRAHMANE MATALLA	Chef secteur	Abanco
15	ZIBITA MAHMOUD	Membre	CAFO
16	MALAMINE COULIBALY	Chef de service	SLPSIAP
17	RAMATOU DOUMBIA	Membre	CAFO
18	AHMED AG OUSMANE	Conseiller	Village
19	MAHAMAD ABISSAKET	Conseiller	Fraction
20	ALOUS AG ALHASSANE	Animateur	Ong Autre Terre
21	SIDIMOHAMED ALBKA	Notable	Village
22	OUSMANE BABY	Maraîcher	Village

Annexe 3 : DOCUMENTATION CONSULTEE

Plan de développement Quinquennal 2005/2009 de la Commune de Tessalit
(2005/2009)

Schéma d'Aménagement Pastoral commune rurale de Tessalit 2009

Schéma Communal d'Aménagement du Territoire 2010

Annuaire statistiques de la région de Kidal

Plan stratégique de développement régional de Kidal 2007/2016

Guide méthodologique d'élaboration des PDESC – Mai 2009

Annexe 4 : LISTE DES SECTEURS DE DEVELOPPEMENT

N°	NOMS DES SECTEURS	RESPONSABLES
01	Tessalit village	Amihachel Ag Ossad
02	Abanco	Abdarahmane Ag Matalla
03	Tibagaten	Mahamad Ag Abissaket
04	Oubankort	Ousmane Ag Mahmoud
05	Tadjnout	Alhassane Ag Arachid
06	Aoul	Abounehia Ag Haroune
07	Timtaghen	Kandar Ag Izagh
08	Telakakt	Breika Ag Almestar
09	Inarkachen	Mossa Ag Izhagh
10	Amzig	MbarekAg Amourou
11	Tadhak	BanjarAg Mohamed
12	Inhalil	Sidama Ag Akli

Annexe 5 : PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

N°	DESIGNATION	DOMAINE D'INTERVENTION
01	AUTRE TERRE	Maraîchage micro finance
02	ASSADECK	Gouvernance, genre micro finance, alphabétisation
03	AZHAR	Education, élevage
04	AFORD	Bonne gouvernance
05	AFRICARE	Communication
06	AMADER	Energie
07	DDRK	Hydraulique, Santé, Education, Gouvernance, Elevage
08	EFFAD	Santé, Education
09	PIDRK	Hydraulique, Santé, Education Bonne Gouvernance, Formation
10	PADDECK	Pastoralisme, santé, Education, Décentralisation
11	VILLE DE SAINT JEAN DE MAURIENNE(France)	Décentralisation, Infrastructures Equipements

Annexe 6 : SIGLES ET ABREVIATIONS :

AE	Académie Education
AGR	Activités génératrices de revenus
ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
APE	Association des Parents d'élèves
ASACO	Association de santé Communautaire
CAP	Centre d'Animation Pédagogique
CGS	Comité de Gestion Scolaire
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CRA	Chambre régionale d'Agriculture
CSRP	Cadre Stratégique de Réduction de la Pauvreté
DIP	Domaine d'Intervention Prioritaire
DRHE	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Energie
DRS	Direction régionale de la santé
DRGR	Direction régionale du Génie rurale
DRSV	Direction régionale du service vétérinaire
DRPIA	Direction régionale de la production industrielle et animale
FCFA	Francs de la Communauté Financière Africaine
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
PIDRK	Programme Intégré de développement de la région de Kidal
PSA	Poste de Santé Avancée

PISE	Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education
PTF	Partenaires techniques et financiers
PDESC	Programme Développement Economique Social Culturel
PNSA	Programme Nationale pour la sécurité alimentaire
SCAT	Schéma Communal d'Aménagement
TBS	Taux Brut de Scolarisation
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement